

SOMMAIRE

THEMA

Musik und Gender in Luxemburg
„Ein Päckchen ‚weiblicher Komponist‘-
Etiketten ...“
von Danielle Roster ..... 8

(Titelseite: Lydia Jardon, Deborah-Ménéla
Attal und Fabrice di Falco interpretieren Lie-
der von Lou Koster im Sommer 2015 beim
Festival Musiciennes à Ouessan,
Foto Anne Schiltz).

HISTOIRE

Le 10 octobre 1941
«3 mol lëtzebuergesch»
par Elisabeth Hoffmann et Benoît Majerus .. 2

Première Guerre mondiale
Vivre et mourir au Bois-le-Prêtre
par Marcel Kieffer ..... 11

Drei Ausstellungen in Trier
Wer ist Nero?
von Marie-Paule Jungblut ..... 14

LITTÉRATURE

Paul Eluard
Une poésie d'amour et de combat
par Franck Colotte ..... 6

ARCHITEKTUR

Kjetil Traedal Thorsen
Bauen braucht Haltung
von Daniel Conrad ..... 12

RUBRIKEN

Ars politica
Aussterbend
von Christoph Bumb ..... 2

D'Ailleurs
La matière et l'esprit
par Sirius ..... 5

Choses lues
Le monde de Patti
par Marcel Kieffer ..... 5

Wer ist gemeint?
Legendärer Besitz
von Christian Schnitzler ..... 16

IMPRESSUM

Redaktion: Marcel Kieffer,
verantwortlicher Redakteur
Adresse: Die Warte / Luxemburger Wort
L-2988 Luxembourg,
T. 49 93-569

ARS POLITICA

Aussterbend

von Christoph Bumb

„D'Regierung geet vun enger Awunnerzuel
vun 1,2 Milliounen an nächster Zukunft aus.
Domadder ass ons Nationalsprooch, ewéi
d'Verfassung et virgesäit, zum Ausstierwe
verdaamt.“

Es sind Sätze, die aufhorchen lassen. Sie
stammen aus einer gewissen Petition, die die
luxemburgische Sprache als „l. Amts-
sprooch an Nationalsprooch gesetzlech fir
all Awunner zu Lëtzebuerg“ einführen will
und bereits von über 14 000 Bürgern un-
terzeichnet wurde. Beide Sätze klingen auf
den ersten Blick nicht schlecht. Sie sind ein-
prägsam und bringen eine gewisse Dring-
lichkeit zur Sprache, sich mit dem Anliegen
der Petition zu befassen. Luxemburgisch
muss Amtssprache werden, und zwar nicht
nur zweite, dritte oder gleichwertige, son-
dern erste Amtssprache. Wenn das nicht
passiert, ist das Luxemburgische bald tot, al-
so ausgestorben.

Beide Sätze klingen auf den ersten Blick auch
logisch. Aber nur auf den ersten Blick. Dass
nämlich die Regierung von einer Einwoh-
nerzahl von 1,2 Millionen in „nächster Zu-
kunft“ ausgeht und damit unsere National-
sprache zum Aussterben verdammt sein soll
– das entzieht sich jeglicher strengen for-
malen Kausalität. Die Regierung geht von 1,2
Millionen Einwohner aus, deshalb wird die
luxemburgische Sprache aussterben – das ist
ungefähr so schlüssig wie: Ich habe Hunger,
deshalb gehe ich mir ein Buch kaufen.

Und ganz nebenbei ist die hier vertretene
Idee von „nächster Zukunft“ auch eine freie
semantische Interpretation, wenn man weiß,
dass der 1,2-Millionen-Einwohner-Staat laut
einer rein statistischen Prognose von Euro-
stat eigentlich 1,1-Millionen-Einwohner-
Staat heißen müsste und frühestens in 2060,
also in 44 Jahren, eventuell, oder auch nicht,
Realität werden könnte. Wenn man „näch-
ste Zukunft“ als einen Zeitraum von zwei bis
drei Generationen definiert, dann werden
einige der über 14 000 Petitionsunterzeich-
ner – und das soll keinesfalls respektlos klingen
– schon selbst ausgestorben sein. Man
könnte es ja auch „mittelweite bis ferne Zu-
kunft“ nennen, dann verlören die Forde-
rungen der Petition aber etwas von ihrer
Dringlichkeit, und das wollen wir ja nicht.

Die Dringlichkeit, das Luxemburgische vor
dem Aussterben zu retten, wurde in der bis-
herigen öffentlichen Debatte über die er-
folgreiche Petition indes durch weitere Fak-
ten empirisch belegt: 1. Die Petition wurde
auf Luxemburgisch eingereicht. 2. Der An-
tragssteller konnte seine Thesen über die
Sterbewahrscheinlichkeit des Luxemburgi-
schen in einer TV-Sendung eines auf Lu-
xemburgisch sendenden TV-Senders auf
Luxemburgisch vortragen. 3. Alle Reaktio-
nen von Parteien und Politikern waren auf
Luxemburgisch. 4. Die Petition wird in eini-
gen Wochen im Parlamentsplenum auf
Luxemburgisch diskutiert werden.

Spätestens jetzt sollte unmissverständlich
klar sein, wie akut das Anliegen der Petition
zu behandeln ist. Die Umsetzung ihrer For-
derungen sollte man jedenfalls in nächster
Zukunft in Erwägung ziehen. ■

«3 mol lëtzebuergesch»

«Nation branding» avant la lettre

Le 10 octobre 1941 dans la mémoire collective luxembourgeoise

par Elisabeth Hoffmann et Benoît Majerus

Quelle est la place et l'importance aujourd'hui, 75 ans après, d'une cer-
taine date – le 10 octobre 1941 – dans la mémoire collective luxembour-
geoise? «3 mol lëtzebuergesch» a répondu la population de notre pays en
ce jour fatidique aux questions insidieuses de l'occupant nazi. Elisabeth
Hoffmann et Benoît Majerus, deux historiens à l'Université du Luxembourg,
y voient un acte de «nation branding» avant la lettre.

En 1821, sept ans après la créa-
tion du Grand-Duché du
Luxembourg au Congrès de
Vienne s'organise le premier recen-
sement. Comme pour ses voisins eu-
ropéens, les élites politiques et éco-
nomiques veulent connaître la popu-
lation démographiquement et écono-
miquement. Les objectifs sont divers:
recettes fiscales, conscription mili-
taire, composition de la population...
Mais c'est aussi un puissant outil de
classification de la population: en ef-
fet, les catégories choisies pour dé-
crire la population sont révélatrices
des idéologies et visions sociales,
des priorités et angoisses qui traver-

sent les élites politiques. Ainsi, en 1871
au début du développement indus-
triel du Grand-Duché, la population
étrangère est pour la première fois
mentionnée.

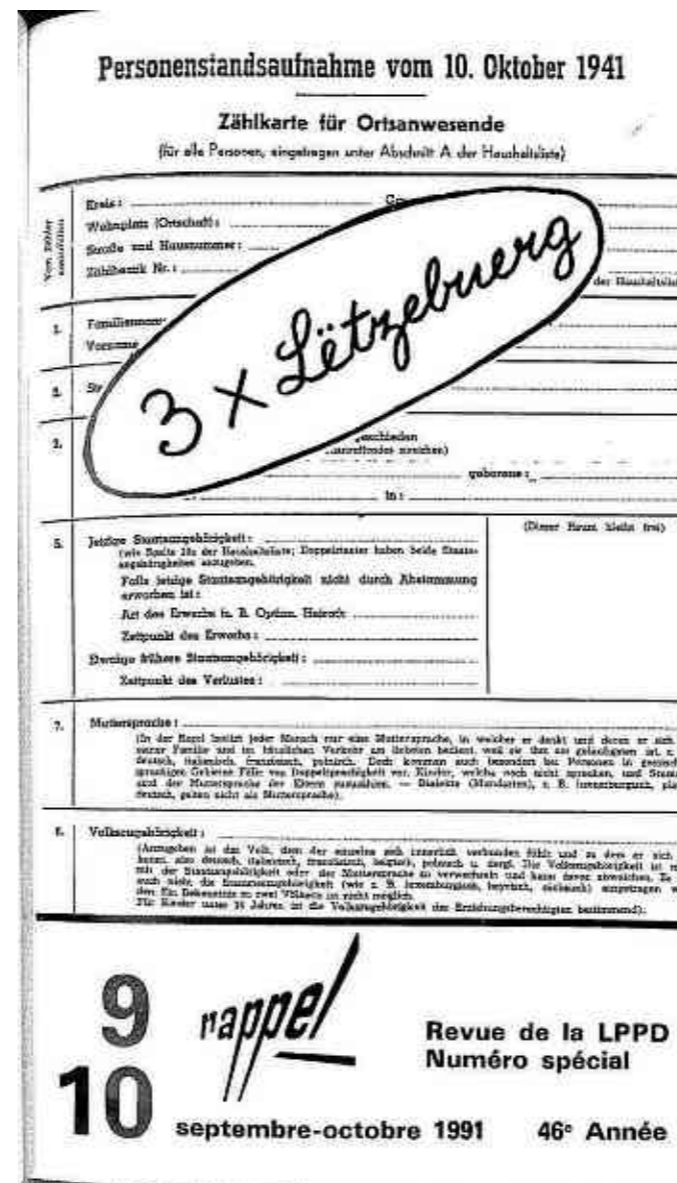
Le dernier de ces recensements quin-
quennaux avant l'invasion par les
troupes allemandes fut publié en 1935.
Symbole de la puissance de l'Etat et
de sa capacité de connaître la popu-
lation, il n'est guère étonnant que c'est
également à travers cet outil que l'oc-
cupant allemand, imprégné d'une vi-
sion sociale bien particulière, impose
ses grilles de lectures sur les ter-
ritoires nouvellement conquis, sur-

tout ceux qui sont destinés à rejoindre
le III<sup>e</sup> Reich, à court et moyen
terme.

La catégorie raciale plutôt
que la nationalité

Des recensements partiels – entre au-
tres pour déterminer le nombre de
juifs (août 1940) – sont rapidement
organisés pendant les premiers mois
de l'occupation, mais en décembre
1940, un premier recensement gé-
néral se déroule sous contrôle alle-
mand. Ce premier essai ainsi que les
informations contenues dans les re-
censements luxembourgeois consi-
dèrent la nationalité comme critère
central pour lire la population. Pour
les nationaux-socialistes, ce n'est ce-
pendant pas la nationalité qui compte
mais la Volkszugehörigkeit, une caté-
gorie raciale.

Afin d'obtenir ces informations, l'oc-
cupant décide d'utiliser un recen-
sement fiscal prévu en octobre 1941,
en y ajoutant des questions qui de-
vraient surtout permettre d'établir
une banque de données «des fremden
Volkstums» comme l'indique un
fonctionnaire allemand. Pour l'oc-
cupant, l'intérêt ne porte donc néces-
sairement pas sur la population
luxembourgeoise (et ses éventuelles
réponses) mais sur les étrangers ré-
sidant au Luxembourg. Les fiches sont
imprimées fin septembre 1941 pour
être distribuées et récoltées pendant
la première moitié du mois d'octobre.
Les mouvements de résistance
luxembourgeois passent à l'action
avant même l'annonce officielle du
recensement: le 1<sup>er</sup> octobre, le Lëtze-
burger Fräiheits Bond lance un tract
où il appelle à ne pas remplir les
fiches de recensement, notamment
les deux questions portant sur la
langue et la Volkszugehörigkeit. L'a-
gissement des résistants oblige les
autorités nazies à prendre position.
Pendant quelques jours, mouvements
de résistance – notamment en fabri-
quant une fausse lettre de Goebbels –
et occupant à travers la presse cen-
surée – mêlant arguments statis-
tiques et scientifiques – se livrent des
escarmouches. A côté des articles in-
formatifs l'occupant publie en paral-
lèle des articles visant à intimider la
population qui deviennent progres-
sivement plus menaçants. Quelques
Luxembourgeois manifestent à leur
tour leur désaccord par des actes de
désobéissance avec des graffitis aux
couleurs tricolores nationales et le
décrochage de drapeaux nazis. Faute
de pouvoir attraper les responsables,
des civils pris au hasard sont alors
forcés de payer des peines pécuniaires.
Dans ce contexte tendu, l'oc-
cupant annule le recensement le 11 oc-
tobre 1941 suite à des supposés «Un-
klarheiten» dans la manière de rem-



La couverture du Rappel publié en 1991 est déjà un peu plus nuan-
cée: le terme de «Referendum» n'apparaît plus.

plir les fiches. Les mouvements de ré-
sistance jubilent et expliquent le re-
trait par des sondages effectués par
l'administration allemande qui au-
raient montré que 95 % à 97 % de la
population auraient donné des «ré-
ponses patriotiques». Suite à cette an-
nullation, la répression nazie s'inten-
sifie par la publication de décrets vi-
sant à anéantir tout engagement ré-
sistant et la mise en place de la
«Volkstumskartei».

Une fois la guerre terminée, le 10 oc-
tobre 1941 occupe rapidement une
place majeure dans la mémoire col-
lective luxembourgeoise et dans le
paysage mémoriel du pays: dès le 3
octobre 1946 le gouvernement stipule
que chaque premier dimanche sui-
vant le 10 octobre sera fêté la «Jour-
née de la commémoration nationale»
en hommage de «la lutte héroïque et
victorieuse du peuple luxembour-
geois contre l'occupant nazi» avec
l'argumentation suivante: «Le 10 oc-

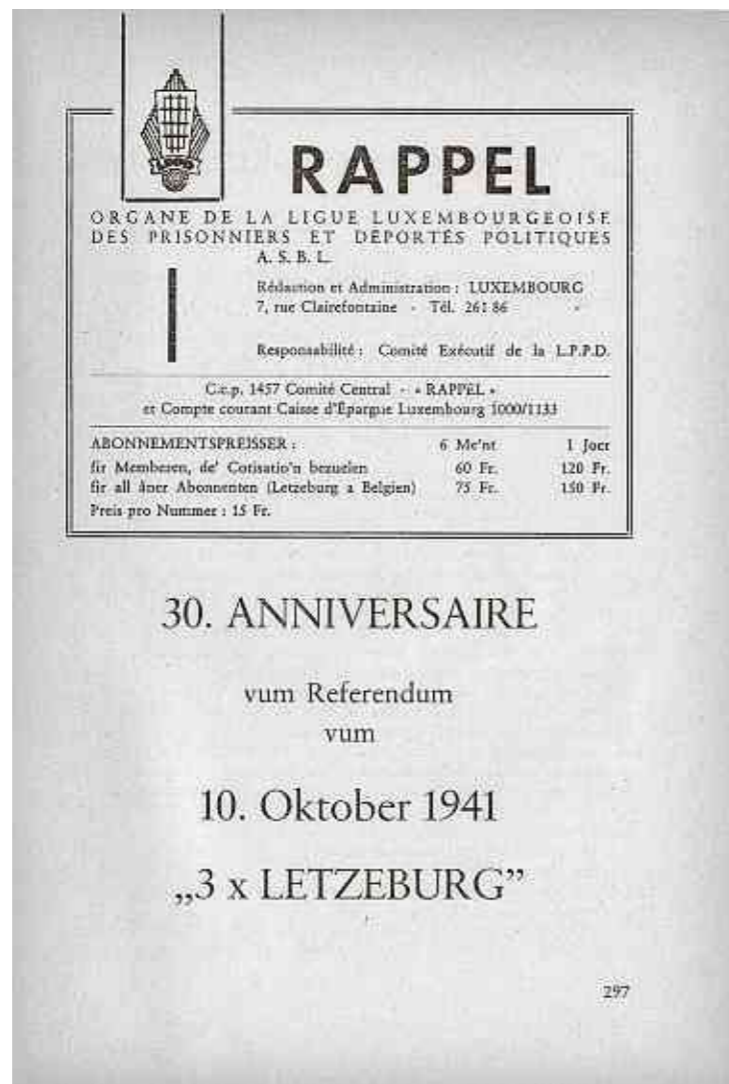
tobre 1941 [...] fut le jour où le peuple
luxembourgeois, déjouant la perfidie
et la ruse d'un ennemi implacable, op-
posa à sa tentative d'annexion un vé-
to catégorique et général. La victoire
remportée à cette occasion consolida
sa foi et son espérance dans les des-
tinées du pays ainsi que sa volonté de
résistance à tout prix.» Le 10 octobre
– symbole d'une opposition passive –
permet de rassembler toute la popu-
lation luxembourgeoise – contrai-
rement à la grève générale touchant
davantage la population ouvrière. Son
annulation est considérée comme une
victoire, alors que les grèves de 1942
n'ont pas réussi à stopper l'enrô-
lement de force.

Toujours dans cette logique est in-
auguré le 10 octobre 1971 au plateau
du Saint-Esprit à Luxembourg-ville le
«Monument national de la solidarité
luxembourgeoise» pour commé-
morer les victimes de la Seconde
Guerre mondiale ainsi que le combat

héroïque et solidaire du peuple
luxembourgeois contre l'oppression
nazie.

Discours déformants

Dès la fin de la guerre l'image d'un
«référendum» ou «plébiscite» cam-
ouflé initié par les nazis et déjoué
par le peuple luxembourgeois à plus
de 90 % prédomine largement.
L'historien Oliver Worré a exposé,
comment ces discours autour du 10
octobre 1941 simplifient voire défor-
ment l'événement en question. Le
premier appel des mouvements de ré-
sistance à ne pas répondre au recen-
sement est souvent absent, puisqu'il
risque d'entraver l'image d'une part du
peuple uni derrière un seul mot d'or-
dre et d'autre part d'une résistance
unie et organisée. Le slogan «3 mol
lëtzebuergesch» quant à lui est une
construction mémorielle faussement
attribuée aux mouvements de résis-
tance après les événements. Cette ...



La couverture d'un numéro spécial publié en 1971 du Rappel, or-
gane de la ligue luxembourgeoise des prisonniers et déportés poli-
tiques, reprend deux éléments mythiques du 10 octobre 1941: «Re-
ferendum» et «3 x Lëtzebuerg».



... interprétation erronée semble résulter du fait que les Luxembourgeois ont répondu effectivement à trois reprises par «luxembourgeois» mais ne transgressaient les consignes allemandes que concernant les deux questions sur la langue maternelle et l'appartenance ethnique, puisqu'ils avaient bien le droit de répondre par «luxembourgeois» à la question sur la nationalité actuelle. Ainsi il n'y a aucune trace dans les tracts et articles de la presse clandestine de ce slogan si populaire: les différents mouvements de résistance ont plutôt appelé à voter par «2 x luxembourgeois». De même les chiffres oscillant entre 90 à 98 % qui sont avancés par les résistants dès l'annulation du recensement, sont repris dans les discours commémoratifs sans qu'ils n'aient jamais pu être vérifiés.

Ces déformations s'inscrivent dans une interprétation patriotique de l'événement qui voit dans le recensement un appel au maintien de la souveraineté et de l'identité nationale menacées. Cette interprétation trouve son origine au cours de la guerre où les mouvements de résistance aussi bien de la droite que de la gauche ont limité leur propagande concernant le recensement au combat pour le maintien de la souveraineté nationale. Elle est depuis régulièrement réactualisée: au cours de l'immédiat après-guerre dans une perspective de stabilité dans la situation incertaine de la reconstruction, de l'épuration et de la Guerre froide, puis dans les années 1960/1970 dans le contexte de la construction européenne et dans les années 1980/1990 dans le cadre d'une immigration poussée. Dans ces contextes, qui sont ressentis par d'aucuns comme une menace de la souveraineté et de l'identité nationale,

le «référendum» permet notamment d'articuler l'importance de la langue luxembourgeoise ainsi que la crainte de sa disparition. Cette crainte reste d'ailleurs toujours d'actualité à ce début du XXI<sup>e</sup> siècle

comme le montre le lancement d'une pétition qui tient à faire du luxembourgeois la première langue administrative du pays au détriment du trilinguisme en place actuellement et où le caractère mythologique du 10 octobre 1941 refait puissamment surface. Le président du CSV, Marc Spautz, écrit ainsi sur sa page Facebook: «An zur Geschicht vun eiser Sprooch gehéiert och de Referendum vum 10. Oktober 1941, wou eis Elteren a Grousselteren dem Naziokkupant kloer gemaach hunn, wat d'Mammesprooch vun de Lëtzebuerger ass.»

### D'un recensement à un référendum

Depuis les années 1970 et 1980 les recherches de Henri Koch-Kent, André Hohengarten, Gilbert Trausch, Emile Krier et de Paul Dostert ont montré que le 10 octobre 1941 est avant tout un recensement fiscal à caractère racial dans une optique de distinguer les Luxembourgeois des non-Luxembourgeois et qui est transformé en «référendum» par les organisations de résistance. En même temps ces études se limitent à des contributions restreintes sous formes d'articles ou de chapitres, alors que le mémoire de master d'Oliver Worré sur le 10 octobre 1941 – première étude de fond – n'est pas publié. Le «référendum» reste ainsi, à côté du démantèlement de la Gëlle Fra (1940) et de la «grève générale» (1942) en un des trois piliers fon-

damentaux de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et du mythe national autour de la nation luxembourgeoise résistante. Le projet de loi du 2 mars 2016 portant sur la création d'un Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale stipule ainsi que: «[...] le Gouvernement envisage par ailleurs de concentrer la commémoration du souvenir de la Deuxième Guerre mondiale sur une date unique. Ainsi, la nouvelle Journée nationale du Souvenir, dont la date pourrait être celle de l'actuelle Journée de commémoration nationale, constituera la seule commémoration annuelle officielle de la Deuxième Guerre mondiale.» ■

Bibliographie:  
Paul Dostert, *Vor 50 Jahren. Die Personenstandsaufnahme vom 10. Oktober 1941 und ihre Folgen für die deutsche Zivilverwaltung*, Luxemburger Wort, 10/10/1991 p. 13-14, 16.  
Henri Koch-Kent et André Hohengarten, *Aus den Besatzungsjahren 1941/42: «Personenstandsaufnahme» und «Volkstums-kartei»*: Versuch einer Analyse der Absichten des Okkupanten, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1972.  
Benoit Majerus, *Besetzte Vergangenheiten. Erinnerungskulturen des Zweiten Weltkrieges in Luxemburg – eine historiographische Baustelle*, Hémecht, 2012, vol. 64, no 3, p. 23-43.  
Olivier Worré, *Le recensement du 10 octobre 1941*, mémoire de master, Université catholique de Louvain, 2011.



Une affiche allemande s'adressant à la population luxembourgeoise



Suite à un article de Lex Roth sur le site de rtl.lu sur le «'Référendum' vu viru 75 Joer – 10. Oktober 1941», les commentateurs font le lien entre la Personenstandsaufnahme de 1941 et la pétition sur la langue luxembourgeoise de 2016. (<http://www.rtl.lu/kultur/eis-sprooch/956773.html> – screenshot réalisé le 25 septembre 2016).